

Ville d'Echternach

Appel de candidatures

Procédure : européenne concurrentielle avec négociation

Type de marché : Services

Réception des offres ou des demandes de participation :

Date limite: 31/01/2020 Heure: 11:00

Lieu : Ville d Echternach 2, Place du Marché L-6460 Echternach

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

Intitulé attribué au marché : Appel de candidatures pour la mission d'architecte dans le cadre du complexe sportif à Echternach

Description succincte du marché : Mission d'architecte dans le cadre du complexe sportif à Echternach

SECTION IV: PROCÉDURE

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Le dossier de candidature est à élaborer exclusivement sur base des indications de l'avis. Un cahier des charges n'est pas disponible.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

Appel de candidatures relatif aux services d'architecte en vue de la conclusion d'un marché négocié dans le cadre de la construction du nouveau complexe sportif à Echternach.

Les candidats sont priés de se référer et considérer à l'avis de marché complet publié via le site internet www.marches.public.lu . Les informations déclinées en supplément sont : les stipulations générales, le contenu des dossiers de candidatures, les critères de sélection et d'adjudication, la méthode de calcul et les modalités de négociations.

Conditions de participation : Ne peuvent participer au présent appel de candidatures que les candidats qui remplissent toutes les conditions légales (sub. III : 2.1, 2.2 et 2.3 ; critères de sélection minimales) pour s'occuper professionnellement de la prestation des services concernés.

2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Certificat d'inscription au registre professionnel de l'état membre où il est établi ;
- Extrait du casier judiciaire ou, à défaut, document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance.

2.2) Capacité économique et financière

- Certificats délivrés par les autorités compétentes de l'Etat membre selon lequel le candidat est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, des impôts et de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) selon les dispositions légales du pays où il est établi.
- Attestations de souscription à des assurances responsabilité civile et professionnelle.
- Indications des chiffres d'affaire pendant les trois derniers exercices.
- Chiffre d'affaire minimal moyen par année : 1,0 mio €. Le chiffre d'affaire moyen annuel doit, pour les trois derniers exercices, être supérieur au minimum indiqué.

2.3) Capacité technique

- Projets de référence d'envergure et de complexité similaire (coûts de construction globaux supérieurs à 15 mio € hors TVA) : minimum 3 références mises en exploitation dans les 10 dernières années.
- Piscine de complexité similaire (coûts de construction globaux supérieurs à 7 mio € hors TVA) : minimum 1 référence mise en exploitation dans les 15 dernières années.
- Hall multisports d'envergure et de complexité similaire (coûts de construction globaux supérieurs à 5 mio € hors TVA) : minimum 1 référence mise en exploitation dans les 15 dernières années.
- Les références exigées dans le présent cadre sont à présenter sur un maximum de 2 pages A4 (par référence) et renseigneront : l'objet, le maître d'ouvrage, les coûts des travaux hors TVA, les surfaces et volumes construits de même que informeront de la mission effectuée par le candidat.

Réception des candidatures : Les demandes de renseignements sont obligatoirement à formuler par écrit avant le vendredi 10 janvier 2020. A la suite le pouvoir adjudicateur prendra sous 10 jours calendrier position par retour de courrier à tous les candidats.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. : 12/11/2019

La version intégrale de l'avis no 1901926 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Le collège des bourgmestre et échevins
Monsieur Yves WENGLER, bourgmestre
Monsieur Ben SCHEUER, échevin
Monsieur Luc BIRGEN, échevin